

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Affaires Juridiques & Gestion des
Assemblées**

Affaire suivie par Isabelle TOUBEAUX

Tel. : 03.27.53.75.32

Réf. : **VSF / JR / IT**

Direction Générale des Services :
DGA des Politiques Municipales :
DGA des Moyens généraux :
DGST :
Service des Ressources Humaines :
Service des Marchés Publics :
Classeur 3^{ème} :
Services Extérieurs :

Date de la convocation : 13 juin 2014

L'an deux mille quatorze

Le vingt juin à 18 h 30

**Le Conseil Municipal de MAUBEUGE s'est réuni à la Mairie,
sur la convocation et sous la présidence de :**

Monsieur Arnaud DECAGNY, Maire de MAUBEUGE.

Nombre de conseillers en exercice : 39

PRESENTS : PRESENTS : A. DECAGNY - J-P.COULON - M.GAMRA - N. LEBLANC - M-C.MORETTI - M-C.LALY - N.GOMES - ~~B.MORIAME~~ - M.DANNEELS - M.GRAS - C.DEROO - A.NEZZARI - Y. ZUMSTEIN - C.DEMUYNCK - J.PAQUE - J.MICHAUX - G.CAMBRELENG - P.MATAGNE - C.DEMOUSTIER - P.NESEN - A.PIEGAY - R.PILATO - ~~S.SERHANI~~ - ~~D.DEJARDIN~~ - S.LOCOCIOLO - N.REFFAS - S.CORDIER - F.LEFEBVRE - N.TAJDIRT - J-Y.HERBEUVAL - R.PAUVROS - C.SAUAUX - ~~M-P.ROPITAL~~ - C.DI POMPEO - S.ZATAR - N.MONTFORT - X.DUBOIS - M.GABET - L-A.DE BEJARRY

EXCUSES ayant donné pouvoir : B MORIAME (pouvoir à JP COULON) - S SERHANI (pouvoir à N TAJDIRT) - MP ROPITAL (pouvoir à N MONTFORT)

EXCUSES :

ABSENTS : Denis DEJARDIN

Secrétaire de séance : Naëlle TAJDIRT

OBJET N° 23 : Autorisation de signature de la convention de partenariat chantier école passée avec les Lycées horticoles de Raismes et Douai pour la réalisation de travaux pratiques sur les espaces verts du Parc Zoologique

Le parc zoologique de Maubeuge souhaite confier, pour partie, ses espaces verts aux élèves des lycées horticoles de Raismes et Douai pour la réalisation de travaux pratiques entrant dans le cadre de leur formation :

- élaboration d'un plan de gestion des espaces verts
- création d'espaces verts
- aménagement paysager
- organisation et gestion de chantiers paysagers
- plantation et entretien
- développement durable
- saisonnalité et choix des espèces végétales en fonction du milieu

Ce partenariat est basé sur un principe d'échange et de réciprocité.

Ainsi, les deux établissements de formation auront à disposition un moyen technique et pédagogique supplémentaire. Ce serait également une excellente manière de valoriser le travail des élèves.

Le parc zoologique de Maubeuge, quant à lui, pourrait entamer une réflexion qualitative en termes d'aménagement paysager sur ses 7,5 hectares.

Vous trouverez, jointe à cette délibération, une proposition de convention de partenariat.

En conséquence, il est proposé au conseil municipal :

- d'autoriser Monsieur le Maire à signer la présente convention cadre et les avenants à cette convention.

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur,

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal,

A l'unanimité,

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention cadre de partenariat chantier école passée avec les Lycées horticoles de Raismes et Douai pour la réalisation de travaux pratiques sur les espaces verts du Parc Zoologique ainsi que les avenants correspondants

Fait en séance les jour, mois et an que dessus

Pour extrait conforme,

Le Maire de Maubeuge,

